

Absent excusé : Éric Roy
Secrétaire de séance : Hervé Constans

1. Compte rendu du Conseil du 18 septembre 2024.

Après lecture, ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité du Conseil.

2. Délibération

Motion proposée au gouvernement concernant la situation financière alarmante des départements et communes

Votes : 8 Pour / 2 Contre

3. Informations générales

Préfecture

- Etude du bassin du Serein : arrêté préfectoral autorisant l'entrée sur les propriétés pour cette étude
- DETR : la préfecture accepte la demande de subvention pour la réparation de la toiture du logement place de la liberté

Transfert compétence eau potable au 01/01/2025 au SDDEA (Syndicat Départemental Des Eaux de l'Aube)

- Simulation sur le prix de l'eau, réalisée par le SDDEA, sur les 10 ans à venir : le tarif est augmenté en fonction des dépenses à engager

SIVOS

- Réunion avec l'inspecteur d'académie : Problème de la responsabilité de l'encadrement sur le temps périscolaire 3CVT et SIVOS

Mairie

- Achat véhicule de fonction communal : accord de principe du conseil
- Appel aux dons défiscalisés pour la réfection de l'église : Ouverture officielle de la collecte avec les élus, les représentants de l'église et de la fondation du patrimoine le 27/09 dernier.
La chorale « pour le plaisir » a chanté avec enthousiasme pour clôturer cette journée.
- Accord pour la réparation du chemin d'Auxerre suite à l'expertise de Groupama
- Réparation guirlandes lumineuses à faire
- Plainte déposée à la gendarmerie suite au vandalisme dans le local rangement attenant à l'école
- Le nid de frelons asiatiques dans la haie rue Marcot a été détruit par la société Anti Nuisible Service
- Nid de frelons cidex route de Montigny : Emmanuelle Beugnet prévient le propriétaire Mme Mercier
- Réalisation du contrôle des extincteurs et de l'alarme incendie
- Travaux sur la ligne 400kV : RTE met à la terre chaque pylône de Ligny-le-Châtel à Sens.

Prochaines réunions :

Après-midi récréatif : 30/11
Noël des enfants 15/12 14h00
Vœux du Maire 10/01/2025

Fin de la séance à 21h30

Le Maire